

Mairie de Saint GENIX SUR GUIERS - inscription CANTINE SCOLAIRE

valable du 4 septembre 2017 au 7 juillet 2018

Cette fiche concerne uniquement la cantine, pour le temps péri-scolaire du midi, (avant et après le repas), vous devez **OBLIGATOIREMENT** remplir le dossier d'inscription disponible auprès **de la Responsable de la Cantine Scolaire** .

NOM de l'enfant	PRENOM de l'enfant	Date de naissance
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Ecole publique	ou école Jeanne d'Arc <i>(barrez la mention inutile)</i>	Classe
		<input type="text"/>

NOMS et Prénoms des représentants légaux :

<input type="text"/>	
N° Tél:	E.MAIL :
RUE :	
COMMUNE :	

TELEPHONES - OBLIGATOIRES en cas d'URGENCE *(indiquez Noms Prénoms et numéros)*

<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

QUOTIENT FAMILIAL déclaration avec justificatif à joindre à ce dossier,

et auquel vous devrez **IMPERATIVEMENT** joindre :

un justificatif de la CAF, une copie du vaccin DT POLIO à jour, une attestation d'assurance scolaire ou RC.

- Je soussigné(e) _____, responsable légal(e) de l'enfant, déclare exacts les renseignements inscrits au recto et verso de cette feuille. J'accepte les conditions d'accueil prévues pour mon enfant, ainsi que l'application du règlement conforme à la Législation Nationale des accueils de loisirs.

- J'autorise le personnel de la cantine scolaire à prendre, en cas d'URGENCE, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant (appel des Pompiers, du SAMU, ou autres équipes médicales).

Si l'enfant est malade et que l'on vous téléphone pour venir le chercher, veuillez indiquer ci-dessous, les Noms et prénoms des personnes majeures autorisées à prendre l'enfant :

<input type="text"/>
<input type="text"/>

* L'accueil de loisirs ne prend pas en charge la surveillance des enfants qui utilisent les cars scolaires ou les taxis après l'école.

Certifié exact, le

Signature(s) du(es) responsable(s) de l'enfant



